

Acheter à 2 mais mettre qu'un seul propriétaire

Par **Myriam2822**, le **15/02/2019** à **23:39**

Bonjour ,

Est il possible de faire un prêt immobilier à 2 (n'étant pas marié ou autre pour précision) seulement en concubinage à venir et ne mettre qu'une seule personne propriétaire de la maison ?

Merci d'avance pour votre réponse

Cordialement

Par **ESP**, le **15/02/2019** à **23:52**

Bonjour

En général, l'acte de prêt est repris dans l'acte d'achat, donc pas possible.

Ce n'est par ailleurs pas recommandé.

Par **janus2fr**, le **16/02/2019** à **08:41**

Bonjour,

Quel serait l'intérêt de ce système ?

Il est bien évident que celui qui serait co-emprunteur mais pas propriétaire serait lésé !

D'ailleurs, la banque refuserait certainement puisque ce co-emprunteur ne disposerait pas de garantie puisqu'il ne serait pas propriétaire du bien...